

Guide du Tri

DÉCHETS MÉNAGERS



SIDEVAM 976



*Mayotte propre
c'est l'affaire de tous !*

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ÉLIMINATION ET DE VALORISATION DES DÉCHETS DE MAYOTTE

LES ORDURES MÉNAGÈRES



Couches, papiers salis ou gras, essuie-tout, serviettes en papier, lingettes, verres de table, vaisselle, objets plastiques, briques de lait, de jus et yaourts, sac de riz.



Jours de collecte

Rendez-vous sur www.sidevam976.fr



Astuce prévention

Si vous avez un composteur, vous pouvez y mettre l'essuie-tout et les papiers salis ou gras.



Le saviez-vous ?

23 % des déchets de nos poubelles pourraient être recyclés. Adoptez les bons réflexes et triez !
>>> Plus d'infos sur les résultats du MODECOM 2018 :
www.sidevam976.fr/partenaire/ademe

POUR UN RAMASSAGE PROPRE ET EFFICACE



Rassemblez vos déchets
dans un sac

Fermez le sac



Déposez le sac dans votre bac
à ordures ménagères

**SORTEZ
VOTRE BAC**

la veille de
la collecte

**RENTREZ
VOTRE BAC**

juste après
la collecte



**Vous avez une demande concernant votre bac ?
Vous souhaitez un bac ?**

Contactez-nous au 02 69 62 07 84.

LES CHIFFRES-CLÉS 2020



Découvrez la performance moyenne de tri des emballages et des papiers par habitant et par commune. Tous ensemble, nous pouvons mieux faire !



PAPIERS ET CARTON 110 T.

PLASTIQUE ET MÉTAL 142 T.

VERRE 202 T.

Quantité de déchets collectés dans les Tri-O en 2020 à Mayotte.



ATTENTION PAS DE DÉCHETS « COVID » DANS LES TRI-O !

Masques, gants... sont à enfermer dans un sac à ordures ménagères, puis à déposer dans votre bac.

LES EMBALLAGES EN CARTON ET PAPIERS



Cartons, journaux, magazines, courriers, papiers, annuaires, livres...



Le Tri-O le plus proche

www.sidevam976.fr
rubrique « je trie mes déchets »



Info Tri : un doute ?

Jouez avec Sidi sur www.sidevam976.fr



Astuce prévention

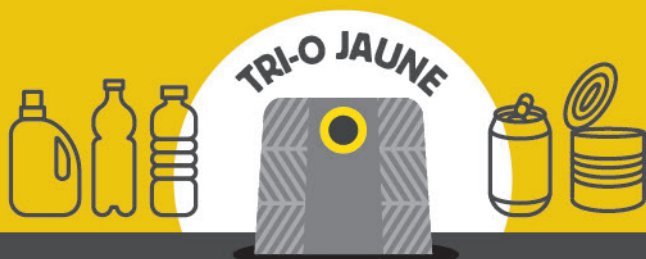
Réutilisez les feuilles imprimées sur une seule face comme papier brouillon.



Le saviez-vous ?

Plus de 7 000 tonnes de papiers et cartons sont enfouis chaque année à l'ISDND. Triez vos emballages en carton et papiers puis déposez-les dans les Tri'O bleus !

LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE ET MÉTAL



Bouteilles de boisson (eau, soda, jus de fruits),
flacons (lessive, produit douche, shampoing), canettes,
boîtes de conserve, boîtes de sardines, aérosols...



Le Tri-O le plus proche

www.sidevam976.fr
rubrique « je trie mes déchets »



Info Tri : un doute ?

Jouez avec Sidi sur
www.sidevam976.fr



Astuce prévention

Dites NON aux sacs plastiques et d'ores et déjà optez
pour des sacs réutilisables !



Le saviez-vous ?

Tous les ans, 1140 tonnes, soit 30 millions de
bouteilles se retrouvent encore dans nos poubelles
et sont enfouies à l'ISDND. Adoptez les bons réflexes,
triez ces emballages et déposez les dans vos Tri-O jaunes !

LES EMBALLAGES EN VERRE



Bouteilles, pots et bocaux (sans couvercle),
flacons de parfum en verre.



Le Tri-O le plus proche

www.sidevam976.fr
rubrique « je trie mes déchets »



Info Tri : un doute ?

Jouez avec Sidi sur
www.sidevam976.fr



Le saviez-vous ?

Le verre se recycle à 100 % et à l'infini. À Mayotte,
l'étude MODECOM (ADEME/SIDEVAM 976) démontre
que près de 2 000 tonnes de verre sont trouvées
chaque année dans nos poubelles. Adoptez les bons
réflexes, triez ces emballages et déposez les dans
vos Tri-O verts !

>>> Plus d'infos sur les résultats du MODECOM 2018 :
www.sidevam976.fr/partenaires/ademe

LA FERRAILLE



Une collecte sera assurée
2 fois par mois à partir de janvier 2022.

LES DÉCHETS VERTS



LES DÉCHETS COMPOSTABLES



DÉCHETS DE JARDIN

Tonte de pelouse en petite quantité, taille des haies, feuilles mortes, mauvaises herbes.

DÉCHETS DE CUISINE D'ORIGINE VÉGÉTALE

Épluchures de légumes et fruits, marc de café et filtres, sachet de thé, reste de repas d'origine végétale (pâtes, riz, légumes, pain), coquilles d'œuf.

AUTRES DÉCHETS

Essuie-tout, serviettes et mouchoirs en papier.

LES ENCOMBRANTS



Point de dépôt
le plus proche,
jour de collecte :
www.sidevam976.fr

Astuce prévention

Vous avez un jardin ? Fabriquez votre composteur en bois ! Vous trouverez sur internet des conseils de construction.

- > Vous habitez Petite-Terre, contactez la CCPT par e-mail : dechets@cc-petiteterre.fr
- > Vous habitez une commune de la Communauté de Communes du Sud, contactez-les par e-mail : environnement@ccsud.yt. Plus d'informations sur www.ccsud.yt

AUTRES DÉCHETS

**8 déchèteries doivent voir le jour sur Mayotte.
La première ouvrira au cours du second semestre 2022.**



LES DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES (DEEE)

Les DEEE sont les déchets de tous les équipements fonctionnant avec une prise électrique, une pile ou un accumulateur. Selon l'article R543-180 du Code de l'environnement et l'arrêté du 8/10/2014, les distributeurs doivent proposer une solution de reprise gratuite « 1 pour 1 », c'est-à-dire reprendre gratuitement un appareil usagé lors de l'achat d'un appareil neuf. Vous pouvez aussi déposer vos appareils lors des opérations « Collecte de proximité à Mayotte » menées par ECOSYSTEM.

> Plus d'infos sur www.facebook.com/ecosystem.eco/events/



LES PILES

Apportez-les dans un des points de collecte (magasins et mairies) sur Mayotte.

> Le point de collecte le plus proche :
www.corepile.fr/carte-des-points-de-collecte.
> Pour toute question : 0269 61 43 69.



LES AMPOULES

Ne jetez plus vos lampes et néons, ils se recyclent ! Des points de collecte (magasins et mairies) vont être déployés sur Mayotte.

> Plus d'infos sur www.ecosystem.eco.fr



LES CARTOUCHES D'ENCRE

Déposez-les auprès de votre fournisseur.



LES BATTERIES

Déposez vos batteries usagées dans le magasin où vous achetez votre nouvelle batterie.

> Besoin d'infos ? Contactez Star Mayotte au 0269 61 43 69.



LES HUILES DE VIDANGE

Conservez votre huile usagée dans un bidon étanche, puis contactez **Boina Matra**. Ils vous guideront pour vous indiquer le site de récupération le plus proche de chez vous. Préserver notre territoire, c'est essentiel !

> www.facebook.com/boinamatra - Tél. : 02 69 61 43 69



LE TEXTILE

Vous souhaitez vous séparer de vêtements, chaussures, draps...? Déposez-les à la Vestiboutique Croix-Rouge de Passamainty.

> <https://mayotte.croix-rouge.fr> - Tel : 0269 63 20 39.



LES SERINGUES

Ne les jetez pas dans votre poubelle. Apportez vos seringues utilisées chez votre pharmacien. L'éco-organisme DASTRI est présent sur Mayotte.

> www.dastri.fr



LES MÉDICAMENTS

Ne surtout pas jeter les médicaments dont on ne sert plus à la poubelle, dans l'évier ou dans les toilettes. Il est primordial de les ramener à une pharmacie, de préférence celle où on les a achetés. En aucun cas, on ne les dépose devant la porte de la pharmacie.

Bon à savoir : En France, toutes les pharmacies sont dans l'obligation de collecter les médicaments non utilisés.

> www.cyclamed.org

Suivez-nous bientôt sur
www.sidevam976.fr



Tél. 02 69 62 07 84 - Rue de l'école primaire - 97650 Dzoumogne

En partenariat avec



Direction
de l'Environnement
de l'Aménagement et du Logement



ecosystem
recycler c'est protéger



Communauté
d'Agglomération
du Grand Nord
de Mayotte

